



COMMUNIQUE DE PRESSE 19 NOVEMBRE 2019

GRDF et la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France renouvellent leur engagement à accompagner l'essor des projets de méthanisation agricole

GRDF et la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France, ont signé une nouvelle convention de partenariat le mardi 19 novembre à l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités Locales. Cette convention s'inscrit dans la continuité des actions communes déjà engagées dès 2015 afin d'accompagner et de favoriser le développement de la méthanisation agricole et à l'injection de gaz vert dans les réseaux gaziers en Ile-de-France.

Cette nouvelle convention vise à renforcer nos échanges avec les principaux acteurs du secteur agricole et à accompagner les futurs porteurs de projets de sites de méthanisation au travers d'actions de communication et de sensibilisation. Par leur ancrage territorial et leur lien privilégié avec les collectivités, le réseau des chambres d'agriculture et les équipes de GRDF en région accompagnent déjà les agriculteurs au montage de projet de méthanisation agricole.

Au-delà des enjeux liés à l'énergie et aux déchets, la méthanisation apporte des bénéfices locaux incontestables et multiples en assurant le développement d'une agriculture durable et pérenne économiquement. Elle valorise les exploitations agricoles et assure une diversification des revenus des agriculteurs. La production de biogaz génère également un coproduit appelé digestat. Engrais organique naturel, il peut être épandu sur les terres agricoles et se substitue ainsi aux engrais minéraux d'origine fossile.

Aujourd'hui, 11 sites de méthanisation agricole injectent du biométhane dans les réseaux gaziers. Le dernier site de méthanisation agricole à avoir été mis en service est celui de Mahé Bioénergie à Boutigny en Seine-et-Marne. Alimentée par des effluents de vaches laitières et des résidus de culture, cette unité valorisera 10 000 tonnes d'intrants par an pour produire du gaz vert (biométhane) et de l'engrais organique (digestat) au service de l'économie circulaire. Plus de 140 projets de méthanisation sont suivis par GRDF en Ile-de-France, ce qui représente un potentiel de près de 3 000 GWh/an de capacité d'injection, soit l'équivalent de la consommation d'environ 600 000 logements neufs chauffés au gaz ou de 12 000 bus roulant au BioGNV (biogaz carburant). Ces projets alimenteront à court terme en gaz vert 20% des communes d'Ile-de-France desservies en gaz.

En accompagnant les porteurs de projets de méthanisation, GRDF et la Chambre d'Agriculture de Région Ile-de-France, concrétisent leurs engagements à développer des solutions innovantes au service de l'environnement, de l'économie locale et circulaire, et du développement des territoires. Le Conseil Régional d'Ile-de-France et l'ADEME Ile-de-France apportent également leur soutien au développement de la méthanisation au travers d'appels à projets spécifiques.

GRDF

Principal gestionnaire de réseau de distribution de gaz naturel en France, GRDF distribue, chaque jour, le gaz naturel à plus de 11 millions de clients, pour qu'ils disposent du gaz quand ils en ont besoin. Pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, et bénéficier d'une énergie pratique, économique, confortable et moderne, quel que soit leur fournisseur. Pour cela, et conformément à ses missions de service public, GRDF conçoit, construit, exploite, entretient le plus grand réseau de distribution d'Europe (200 715 km) et le développe dans plus de 9 500 communes, en garantissant la sécurité des personnes et des biens et la qualité de la distribution.

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE REGION ÎLE-DE-FRANCE

Établissement consulaire, la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France accompagne au quotidien les agriculteurs et les acteurs économiques des territoires dans des domaines aussi variés que l'agronomie, l'économie et les filières, l'élevage, environnement, territoire et vie de l'entreprise. A ce titre, la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France est fortement impliquée dans le développement de la méthanisation, à travers l'accompagnement aux porteurs de projets agricoles.

Contact Presse

GRDF Ile-de-France : Marie-Pierre Niel-Tran – 06 42 31 70 30 – marie-pierre.niel-tran@grdf.fr

Chambre d'Agriculture de Région Ile-de-France : Aurélie Coen - 06 74 94 97 82 – aurelie.coen@idf.chambagri.fr

GRDF - Société Anonyme au capital de 1 800 745 000 euros - Siège social : 6 rue Condorcet - 75009 Paris - RCS : PARIS 444 786 511